

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 AOUT 2010

L'ordre du jour portait sur :

- Rapport d'activité du Conseil d'Administration
- Rapport financier du trésorier et approbation des comptes 2009
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- Observatoire du nautisme (état des lieux des ports de plaisance, enjeux associés à la filière nautique, diagnostic, proposition d'actions.)
- Débat

Le PV de cette AG est joint au présent bulletin, à la suite de cette AG, le conseil d'administration réuni le 17/08 a réélu à l'unanimité les membres du bureau.



Merci à tous ceux qui ont pu participer au repas sur le port autour d'une paella royale

- 13/08/2010 – 2^{ème} Pique nique sur le banc du Bûcheron

La météo a finalement été favorable et nous avons passé ensemble une superbe journée. Les huîtres étaient excellentes tout comme les préparations des uns et des autres ! Encore merci à tous



- 26/09/2010 – Journée des associations à Saint Clément des Baleines.

C'est notre deuxième participation à cette journée des associations aux côtés de l'AUPLF (Usagers du port de la Flotte), l'UPSM (Usagers du port de St Martin) et d'Un Bateau pour Ré. Cela permet de faire connaître les projets des uns et des autres et de valoriser la filière nautique.



- le 19 novembre 2010 – CONSEIL PORTUAIRE

Jean Louis OLIVIER Maire d'Ars en Ré, Président du Conseil Portuaire et Michel JAUFFRAIS 1^{er} Adjoint en charge du port ont fait le bilan de la saison 2010. Les tableaux des recettes et des fréquentations du port ont été commentés, des propositions d'actions ont été faites.

Recettes :

588.487 euros en 2010 contre 576.697 euros en 2009 soit + 2%

Mais cette augmentation cache en fait une diminution sensible des fréquentations (saisonniers -- 9,77%, visiteurs - 9,15%) et divers (mise à l'eau, carénages - 46,81%), compensée par l'augmentation des redevances annuelles + 10,40% (fin des amodiations ou presque et augmentation générale des tarifs).

Ces diminutions ont été attribuées à XYNTHIA, aux travaux consécutifs, mais aussi à une baisse de fréquentation générale constatée dans les Pertuis.

Patrick HERAIL a signalé les difficultés pour la capitainerie à gérer les mises à l'eau et les carénages d'où les - 46,81% de recettes sur une ligne budgétaire peu significative il est vrai.

Les membres du Conseil Portuaire ont proposé finalement l'abandon de ce service payant au profit d'une simple surveillance du respect des normes de carénage et des mises à l'eau gratuites. A suivre !

Visiteurs :

Le total des recettes visiteurs passe de 77.896 euros en 2009 à 70.765 euros en 2010 (-9,15%), le nombre de nuitées passe de 4518 (2009) à 3657 (2010) - **861 nuitées**.

Un débat a eu lieu sur le budget du port :

- budget autonome et annexe à celui de la municipalité, sans emprunt mais qui devra évoluer à terme notamment pour revoir l'affectation de certains postes entre municipalité et port,
- impacté fortement aujourd'hui par les travaux de réfection des ouvrages portuaires, (perré du chenal, perré du bassin), encore deux années à venir sans possibilité d'investissement pour les grands projets d'optimisation des zones portuaires à inscrire au SCOT/SMVM, ce qui n'interdit pas à reconstruire le maire Jean Louis OLIVIER de démarrer des études.

Ces résultats ont conduit à décider une hausse des tarifs 2011 de 2% du niveau de l'inflation

Jean Louis OLIVIER et Michel JAUFFRAIS ont énuméré ensuite des études et travaux en cours qui ont reçus l'accord quasi unanime des membres du Conseil Portuaire :

- étude de rehausse des quais (SOGREHA) et des pieux pour tirer les leçons de Xynthia,
- étude d'extension aux ports du système de vidéo surveillance pour se prémunir contre tags, vols sur bateaux et autres dégradations pour environ 10000 euros subventionnés à 40%
- liste d'attente : il n'y aura plus de courriers de rappel aux inscriptions, le maintien en liste deviendra payant à 10 euros.
- réfection en cours des locaux de la capitainerie suite à Xynthia
- mise aux normes de l'aire de jeux enfants pour environ 12000 euros HT
- profilage du chenal en mai 2011
- étude de réparation de l'écluse du port village qui n'est plus étanche
- révision du règlement portuaire pour les attributions prioritaires/non prioritaires

L'AUPAR a fait observer que ces résultats en retrait pouvaient aussi s'expliquer par le refus de visiteurs à venir sur l'île de Ré sachant qu'ils n'ont aucune possibilité de faire le plein de carburant !

L'AUPAR a demandé aussi des interventions pour :

- Retirer gravats et vases accumulés sous les pontons, en particulier port village et avant port,
- Etudier en 2012/2013 les modalités de mise en œuvre du traitement des eaux noires dans le respect de normes prévues pour 2015,

Il est convenu que le CNAR et l'AUPAR interviendront auprès du Préfet pour définir une solution de retrait sans délai des parcs à huîtres abandonnés dans le Fier d'Ars compte tenu du risque d'accident grave qui subsiste pour ceux qui font de la navigation ou des sports nautiques dans ces zones.

Sur la reprise d'une distribution de carburant, l'unanimité s'est faite au Conseil Portuaire pour privilégier finalement une solution unique à Saint Martin de Ré, position qui sera communiquée à la CDC lors des prochaines réunions communautaires.

L'AUPAR a conclu son intervention en signalant que la gestion municipalisée du port s'apparentait à la gestion d'une entreprise !



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

Janvier 2011 N° 23

Un plan de développement et des objectifs doivent être définis.
Nous avons proposé notre participation à cet effort d'analyse et de simulation

Il faut évoluer rapidement, ne pas subir !
Les projets poussés par l'AUPAR vont dans ce sens, ils permettront aussi de faire évoluer les ressources, il faut y travailler dès maintenant pour être prêts lorsque les coûts des travaux de réfection des ouvrages portuaires seront « digérés ».

BOUTIQUE AUPAR

Nous rappelons que fanions (10 euros), chemises au logo AUPAR (35 euros) et quelques livres des 20 ans AUPAR (10 euros) sont encore disponibles, réservez les.

SITE aupar.fr

Ce site est en cour de transformation, Emmanuel LENYS vice Président de l'AUPAR y travaille, au bout du compte chacun d'entre nous y trouvera une plus grande convivialité notamment par la mise en ligne de photos et la transmission rapide par mail d'informations diverses. Alors n'hésitez pas à nous communiquer vos adresses mail, notre liste commence à dater !

DOSSIERS DIVERS

Parc naturel Marin
Récif artificiel
Eolien
Charte de pêche
.....

Ces dossiers sont en pleine discussion en France, dans notre région et plus encore. Des décisions sont à venir et nous ne manquerons pas de vous en parler dès que nous aurons de la matière sur le site aupar.fr et au plus tard dans notre prochain bulletin.

DATES A RETENIR

Fête du port et de la sardine : Sa date pour 2011 n'est pas connue à ce jour, cette fête pourrait n'avoir lieu que tous les 2 ans ! si elle doit avoir lieu en 2011 ça ne sera pas le 19/06 comme indiqué par erreur sur notre annuaire 2011.

Pique nique sur le Bûcheron : 18 juillet et 16 août 2011

Assemblée Générale AUPAR : Samedi 13 août 2011, merci de noter tout de suite cette date.

Accueil défi Voile 2011 et d'Un Bateau pour Ré : 12 au 16 septembre 2011



Chers adhérents et amis,

Voici déjà venue la fin de l'année et le moment des bilans. Pour l'AUPAR les projets restent globalement les mêmes. Nous persévérons sans nous décourager, au contraire !

Faire évoluer la plaisance et l'ensemble de la filière nautique relève du moyen à long terme, des priorités s'imposent ici et là ;
L'AUPAR comprend et soutient ces priorités.

Il est encourageant de constater que le dernier document de travail remis à la CDC sur le projet de PADD* tire les leçons de XYNTHIA.

Il s'inspire du grenelle de la mer et de bien d'autres axes d'évolution dont plusieurs proposés par la filière nautique.

L'AUPAR se réjouit aussi de la position du Maire d'Ars, réaffirmée lors de notre Assemblée Générale qui est favorable à une meilleure utilisation de l'environnement portuaire, à la promotion de l'école de voile, à l'optimisation et l'extension des capacités d'accueil du port et à l'intégration de l'ensemble dans des projets paysagers et économiques qui permettront de dynamiser le « village mer » .
Ces déclarations ont été saluées par notre assemblée générale.

Nous ajoutons qu'Ars en Ré doit avoir cette ambition. Elle est réalisable sans altérer le milieu et l'environnement protégés dont les plaisanciers sont aussi les défenseurs.

Etre sur un territoire fini n'interdit pas d'optimiser un secteur économique vital pour l'Ile de Ré

En conclusion, nous avançons lentement, conscients qu'il faudra communiquer plus encore pour lever certaines réticences qui demeurent encore et peut être au plus haut niveau ! Merci de votre soutien.

L'ensemble du conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année 2011.

Le Président
Jean - Claude PERIN